

SS4 - OPERATEUR DE CHANTIER (Initial)



Formation 100% en présentiel

Possibilité d'organisation en intra-entreprise (sur devis)

Certification inscrite au RS 6417 le 19-10_23 auprès du MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION



14 heures

TARIF PUBLIC

A partir de 550,00 €

DÉLAI D'ACCÈS

Visite médicale de moins de 3 mois.

NATURE DE L'ACTION

PAC : Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

Examen de validation des acquis :

Evaluation théorique de 20 minutes sur la base d'un QCM et/ou de questions à réponses courtes

Evaluation pratique d'une heure portant sur l'analyse d'une mise en situation

A l'issue de la formation et selon la réussite de l'évaluation des acquis, validation de la formation par le formateur

FORMALISATION

Attestation de compétence

PARTICIPANTS

Nombre maximum : 10



PUBLIC

Toutes personnes soumises au respect de la réglementation du code du travail en tant qu'Opérateur de chantier.



PRÉREQUIS

Attestation d'aptitude médicale au poste de travail du travailleur



OBJECTIFS

Répondre aux exigences de l'arrêté du 23 Février 2012, « sous-section 4 » destiné aux travailleurs susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante lors d'interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou autres, lors de leurs activités professionnelles.

Situations visées à la sous-section 4 du code du travail, en tant qu'opérateur de chantier.

Elle vise à certifier les compétences des travailleurs, au sein de l'entreprise, pour exécuter les travaux, faire fonctionner et entretenir les matériels qui leur sont confiés, dans le respect des procédures et du mode opératoire correspondant.





PROGRAMME

DEFINITION : L'amiante qu'est ce que c'est? Pathologie de l'amiante et suivi médical. Où trouve-t-on l'amiante ?
REGLEMENTATION : Code de la Santé Publique - Code du Travail - Evaluation initiale du risque amiante. **PREVENTION** Les moyens de protection collective (MPC) - Les équipements de Protection Individuelle (EPI). **GESTION** La gestion des Déchets amiante - Le mode opératoire - Situation d'urgence. **MISE EN PRATIQUE** La zone d'intervention et les MPC Habillage, déshabillage, décontamination Technique d'intervention faiblement émissive en atelier.
Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante ; Etre capable d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source ; Etre capable d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante ; Etre capable d'appliquer un mode opératoire.



FORMATEURS

Formateur salariés et/ou partenaires, experts dans le domaine du risque amiante



MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation sur vidéoprojecteur, exposés, échanges, expérience terrain, cas pratique, schéma dynamique et livret sur l'extranet du stagiaire



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La sensibilisation des équipes aux contacts des candidats, formation et nomination d'un référent handicap (0466212146)

Les formations en présentielles sont réalisées dans les salles de formation du centre (ADAP déposé et validé, Registre d'accessibilité consultable), celles de nos partenaires ou en location (ERP) accessibles PSH.

Des aménagements sont prévus dès l'identification d'une situation de handicap : l'adaptation des horaires et durées, dates et lieux d'examen est prévue, un tiers temps peut être accordé ou un accompagnement lors des examens.



SATISFACTION

Taux de satisfaction :



Taux de réponse : 81% (359 participants ont répondu / 83 n'ont pas répondu)



ASE FORMATION

5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES

SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

[ASE-FORMATION.COM](https://www.ase-formation.com)



04 66 21 21 46

